



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge



1 6 JUIL. 2019

au groffe du tribunal de l'entreprice franccyhone a e ซีเซ็นxelies

N° d'entreprise : 0505 834 313

Dénomination

(en entier) : ALI ALI

(en abrégé):

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : RUE DE LA STRATEGIE 20 1160 BRUXELLES

Objet de l'acte : Démission-Nomination-Gérant-Cession parts sociales-Transfert siège

social.

Texte

P.V. de Assemblée Générale Extraordinaire du 08/07/2019

Démission

Mr ALI Mokhtar démissionne de son poste de gérant et l'AGE lui donne décharge de son mandat.

Nomination

Est nommée gérant pour une durée illimitée Mr Aît Messaouad Belaid domicilié à Souvenir 106 /3èet, 1070 Anderlecht

CESSION PARTS SOCIALES

Mr ALI Mokhtar céde 100 parts sociales à Mr Aît Messaouad Belaid qui accepte.

Après Cession parts sociales

Mr Aît Messaouad Belaid posséde 100 parts sociales.

Mr Aît Messaouad Belaid est le seul associé dans la société.

Transfert siége social.

le siège social de la société est transféré à Rue du Souvenir, 106 à 1070 Anderlecht.

Gérant

Mr Aît Messaouad Belaid

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).